

Autorisation de sortie

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

Quel que soit le régime choisi aucune sortie n'est autorisée sur une heure libre entre deux cours

Veuillez cocher la case correspondant à la situation de votre enfant

Régime 1 : élève externe

Rappel : mon enfant doit être présent au collège de sa 1^{ère} heure de cours effective à sa dernière heure de cours effective de la demi-journée.

Autorisation en cas d'absence imprévue d'un enseignant :

- J'autorise mon enfant à sortir du collège en dehors de son emploi du temps habituel (E1)
 Je n'autorise pas mon enfant à sortir du collège en dehors de son emploi du temps habituel (E2)

Régime 2 : demi-pensionnaire n'empruntant pas le transport scolaire

Rappel : mon enfant doit être présent au collège de sa 1^{ère} heure de cours effective à sa dernière heure de cours effective de la journée.

Autorisation en cas d'absence imprévue d'un enseignant :

- J'autorise mon enfant à sortir du collège en dehors de son emploi du temps habituel (DP1)
 Je n'autorise pas mon enfant à sortir du collège en dehors de son emploi du temps habituel (DP2)

Régime 3 : interne et élève demi-pensionnaire empruntant le transport scolaire

Rappel : mon enfant doit être présent au collège de l'arrivée au départ du bus de 8h05 à 17h05 (DP3)

L'élève ne peut quitter l'établissement qu'après signature du cahier de sortie à la vie scolaire ou à la loge par le responsable légal ou un adulte dûment mandaté (voir le document ci-dessous)

Procuration pour les entrées/sorties :

Merci de noter ci-dessous les noms des personnes susceptibles de venir récupérer votre enfant à la vie scolaire (8 personnes maximum)

Toute modification de cette liste en cours d'année devra faire l'objet d'une demande écrite auprès du CPE.

Votre enfant ne sera pas confié à une quelconque personne dont le nom ne figure pas sur ce document.

Signature du responsable légal :